



Compte-rendu formation spécialisée du 07/11/2023

1- Entretien et nettoyage de la rue des Clercs

Des problèmes de nettoyage ont été évoqués lors de cette Formation Spécialisée. La Direction a répondu qu'une réunion tripartite doit avoir lieu entre eux, l'UGAP et Elior pour vérifier le respect du marché par le prestataire et demander des pénalités le cas échéant. La DGFIP va continuer ses contrôles aléatoires, pour la Direction, le marché n'est pas respecté. La CGT a demandé à ce que l'ensemble des élus soit destinataire de ce marché et a voulu dissocier les dysfonctionnements de la sous-traitance des personnels qui y travaillent. La CGT a rappelé que ces questions ne se posaient pas lorsque l'entretien était effectué par des agents intégrés à la Direction. Les entreprises sous-traitantes ont pour but l'accroissement de leurs profits et non la qualité du service rendu. Tout le monde est perdant dans l'externalisation de ces tâches, les agents de la DGFIP mais surtout les agents d'entretien qui ont souvent des statuts précaires et sont mal payés.

2- Dispositifs de sécurité des agents

La Direction a abordé la difficulté d'anonymisation des plaques d'immatriculation pour les agents nomades utilisant leur véhicule personnel. La CGT Finances Publiques a rappelé qu'il n'était pas normal que les agents utilisent leur véhicule personnel dans le cadre de leurs missions. Nous avons demandé à la Direction d'effectuer un recensement des besoins en véhicules de service et d'élargir le parc afin de permettre aux agents nomades d'utiliser exclusivement ceux-ci. La Direction a fait part de la possibilité de location de véhicules. Pour la CGT, cette situation est envisageable uniquement en complément d'un parc de véhicules suffisant. Il faut savoir marcher sur nos deux jambes.

Lors de la Formation Spécialisée du mois de juillet nous étions intervenus sur la possibilité pour les agents d'anonymiser la réponse par la boîte générique à des courriels menaçants. Nous avons demandé à la Direction de sensibiliser les agents via leur chef de service sur la possibilité de répondre anonymement.

3- Point budgétaire

La Formation Spécialisée a récupéré une partie de la réserve budgétaire, soit 8 313€. Ce supplément porte le budget à 117 413€. L'ensemble des demandes des agents en lampes et supports pour pc portables vont être satisfaites. En revanche, les demandes de coussins gonflables seront satisfaites sur le budget 2024.

4- Point sur les travaux immobiliers de la rue des Clercs

La Direction locale souhaite réaménager l'immeuble de la rue des Clercs, tant au niveau de l'accueil que de l'ensemble des services. La Direction justifie ce réaménagement par une meilleure disposition des services qui aujourd'hui sont éclatés sur plusieurs niveaux. Elle souhaite également créer de meilleures conditions pour l'accueil téléphonique. La Direction dément l'affirmation de densification (le nombre d'agents travaillant sur le site) à la rue des Clercs (cf. déclaration liminaire) puisque la DGFIP subit des suppressions d'emploi depuis de nombreuses années. La

CGT demande que la Direction ait l'honnêteté de dire qu'elle fait des choix budgétaires et qu'elle n'est pas là pour améliorer le cadre de travail des collègues.

Lors de la présentation, la Direction a affirmé ne pas avoir de projet arrêté et regarder toutes les possibilités. La CGT est intervenue pour faire part de son étonnement puisqu'en groupe de travail du contrôle fiscal, seule l'option flex office est abordée avec une demande d'élaboration des plans pour fin novembre. L'aménagement proposé comporterait un bureau, une chaise, deux écrans, une station d'accueil, un casier (style piscine pour les effets personnels) et une demi armoire, dans des bureaux non attribués. Cet aménagement donne l'impression de travailler sur un strapontin ou pire, dans une « étable ». Pour la CGT, raisonner en termes d'espace ou de budget n'est pas acceptable. L'aspect mission doit être pris en considération sur ces sujets. Les missions à l'extérieur des vérificateurs les mènent parfois à avoir des conditions de travail dégradées dans les entreprises (rendez-vous dans un hangar, dans des pièces enfumées ...). Coupler ces conditions difficiles avec une absence de bureau personnel risque de mener les collègues vers une fuite par le télétravail.

Si cette organisation des locaux était retenue, cela poserait un gros problème en termes de formation des inspecteurs stagiaires. Nous avons constaté que la quasi-totalité des postes offerts aux inspecteurs stagiaires rentrant dans le département sont dans les brigades. Étant donnée la complexité du métier, tant en termes de législation que de procédure, une attention toute particulière doit être portée dans la formation de ces nouveaux agents.

Le contrôle fiscal apparaît, lui aussi, de plus en plus comme un repoussoir pour l'ensemble des agents malgré l'utilité sociale de ses missions. Avec au moins cent milliards de fraude fiscale estimée chaque année, c'est autant d'argent en moins pour les besoins sociaux des populations (éducation, transports, services publics).

Concernant l'aspect budgétaire de ces travaux, la CGT a demandé des précisions sur son exécution, à savoir s'il s'agissait d'une enveloppe spécifique pour certains services ou globale pour la rue des Clercs. Les enveloppes attribuées le sont par groupe de projet (par exemple rénovation thermique, accueil, mise en place du flex office), avec un étalement des crédits disponibles dans le temps.

Enfin, la CGT est intervenue pour demander si des zones de repli pour les agents concernés seront prévus pendant les travaux. La Direction a indiqué que le déménagement du Service Départemental de l'Enregistrement à partir de février permettrait ce repli.

5- Questions diverses

Lors de nos visites de service, des agents de Forbach nous ont interpellé sur la possibilité d'installer des bornes de recharge pour voitures électriques sur le parking du CFP. Selon la Direction, la DGFIP ne le prévoit pas à l'heure actuelle pour les voitures personnelles des agents, mais uniquement pour les voitures de service. Nous avons demandé à ce qu'ils se renseignent sur la possibilité d'un tel aménagement.